



Il est proposé par
Et résolu
PROCÈS-VERBAL
2 novembre 2020 à 19h30 à HUIS-CLOS

À une séance du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 2 novembre 2020 à 19h30 et à laquelle participent :

Mesdames les conseillères :

Monique Côté
Carol-Sue Ash
Myriam Cabana

Messieurs les conseillers :

Jean-Paul Rouleau
Tommy Desjardins
Daniel Bock

Formant quorum sous la présidence du maire François Gauthier.

Madame Gisèle Prévost, adjointe administrative agit à titre de secrétaire de cette assemblée.

1-Présence et quorum

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h32 par Monsieur François Gauthier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix.

2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
2020-11-02#01

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour de la présente assemblée;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé avec certains ajouts.

Adoptée à l'unanimité

3- Adoption des procès-verbaux
2020-11-02#02

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020

Les élus n'ont pas reçu copie de ce procès-verbal, l'adoption en est donc reportée à une prochaine séance.

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 8 octobre 2020

Les élus n'ont pas reçu copie de ce procès-verbal, l'adoption en est donc reportée à une prochaine séance.

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 29 octobre 2020

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance du 29 octobre soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

4 - Période de questions générales (15 minutes maximum)

5 - Rapport du Maire, des Conseillers et des Comités

Madame la conseillère Monique Côté dépose 2 projets de résolutions

Frais inhérents, rue St-Pierre
2020-11-02#03



N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 2014-02-07 autorisait la « Ferme Bock » à faire des travaux sur la rue St-Pierre dans l'emprise du chemin public;

CONSIDÉRANT QUE dans l'énoncé de la résolution 2014-02-07 la « Ferme Bock » prenait à sa charge tous les frais reliés aux travaux et à remettre en état les lieux après l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix n'a fait aucun effort pour faire appliquer la résolution tel qu'adoptée dans son intégralité et que la « Ferme Bock » a bénéficié de favoritisme dans ce dossier aux dépens des contribuables de Notre-Dame-de-la-Paix;

CONSIDÉRANT QUE depuis 6 ans la municipalité a dépensé des deniers publics en frais d'avocats, d'ingénieurs et autres afin de tempérer le problème;

CONSIDÉRANT QUE tous ces frais doivent être assumés par la « Ferme Bock » tel que mentionné dans la résolution numéro 2014-02-07 et non par l'ensemble de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix;

**Il est proposé par Monique Côté
Appuyé par Tommy Desjardins**

Et résolu

QUE la municipalité facture la « Ferme Bock » pour tous les frais inhérents découlant de la résolution 2014-02-07 suite aux travaux faits par la « Ferme Bock » et ceux à venir jusqu'à la remise en état des lieux à savoir : les frais d'avocat, frais d'ingénieurs, frais d'arpenteur, frais de location de machineries et équipements, frais de fournitures diverses pour les travaux, frais de temps des employés municipaux, frais pour la machinerie municipale, frais de temps de l'administration et les frais d'expropriation qui est uniquement pour le bénéfice de la « Ferme Bock ».

Contre la proposition : Myriam Cabana
Jean-Paul Rouleau

Monsieur le conseiller Daniel Bock s'abstient de voter.
Madame la conseillère Carol-Sue Ash se désiste.

Monsieur le maire François Gauthier vote contre la proposition.

Rejetée par la majorité des élus

Cabinet juridique pour représenter la Municipalité
2020-11-02#04

CONSIDÉRANT QUE les recommandations de Me Rino Soucy dans plusieurs dossiers de la Municipalité ne sont pas des plus économiques pour l'intérêt général des contribuables;

CONSIDÉRANT QUE Me Rino Soucy va à l'encontre du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux que lui-même donne la formation;

CONSIDÉRANT QUE Me Rino Soucy dans le dossier du 59 rue St-Pierre représente les intérêts personnels d'un élu et un tiers;

**Il est proposé par Monique Côté
Appuyé par Tommy Desjardins**

Et résolu

QUE la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix change de cabinet juridique pour ne plus être représentée pas DHC y compris Me Rino Soucy;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à requérir les services d'un autre cabinet juridique pour représenter la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix de façon plus intègre.

Contre la proposition : Myriam Cabana
Jean-Paul Rouleau
Daniel Bock

Madame la conseillère Carol-Sue Ash se désiste.

Rejetée par la majorité des élus



Nomination d'une directrice générale et secrétaire trésorière par intérim
2020-11-02#05

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer une directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim;

Il est proposé
Et résolu

QUE, Madame Joséanne Villeneuve soit nommée directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Contre la proposition : Monique Côté
Tommy Desjardins

Pour la proposition : Myriam Cabana
Jean-Paul Rouleau
Daniel Bock

Madame la conseillère Carol-Sue Ash se désiste.

Adoptée à la majorité

Ouverture du poste de directeur(trice) général (e) et secrétaire-trésorier(ère)
2020-11-02#06

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu

QUE le poste de directeur(trice) général (e) et secrétaire-trésorier(ère) soit ouvert aux candidatures.

Adoptée à l'unanimité

6 - Finance et administration

6.1-Approbation des comptes à payer
2020-11-02#07

QUE les prélèvements automatiques au montant de 27 442,62\$ et les chèques numéros 10603 à 10629 totalisant un montant de 88 172,80\$ du mois d'octobre 2020, pour un total de 115 615,42\$ soient approuvés, certains annulés.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu

QUE les prélèvements, chèques du mois d'octobre soient approuvés, certains annulés.

Contre la proposition : Monique Côté
Tommy Desjardins

Pour la proposition : Carol-Sue Ash
Myriam Cabana
Daniel Bock

Adoptée à la majorité

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Joséanne Villeneuve, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le fonds d'administration pour couvrir les dépenses énumérées à la présente résolution.

Joséanne Villeneuve
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Les projets de règlement révisant le plan d'urbanisme et remplaçant les règlements d'urbanisme sont énumérés ici-bas dans le procès-verbal tels que :

Projet de Règlement N° 1018 constituant le comité consultatif d'urbanisme
Projet de règlement N° 1017 constituant le règlement de construction



N° de résolution
ou annotation

Projet de règlement N° 1019 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme

Projet de règlement N° 1016 sur le règlement de lotissement

Projet de règlements N° 1014 sur le règlement sur les permis et certificats

Projet de règlements N° 1020 sur le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration Architecturale

Projet de règlements N° 1015 sur le règlement de Zonage

6.2-Avis de Motion – Règlement n° 1018 constituant le comité consultatif d'urbanisme

2020-11-02#08

Est par la présente, donné avis de motion par Monique Côté Conseillère,

QU'il sera adopté à une séance subséquente le règlement n° 1018 constituant le règlement du comité consultatif

6.3 Projet de Règlement n° 1018 constituant le comité consultatif d'urbanisme

2020-11-02#09

Dispense de lecture du Projet de Règlement n° 1018 constituant le comité consultatif d'urbanisme.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu, avoir pris connaissance du Projet de Règlement n° 1018 constituant le comité consultatif d'urbanisme et celui-ci ayant dûment été distribué à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présents, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

6.4-Avis de Motion – Règlement n° 1017 constituant le règlement de construction

2020-11-02#10

Est par la présente, donné avis de motion par Carol-Sue Ash Conseillère,

QU'il sera adopté à une séance subséquente le règlement n° 1017 constituant le règlement de construction

6.5 Projet de Règlement n° 1017 constituant le règlement de construction

2020-11-02#11

Dispense de lecture du Projet de Règlement n° 1017 constituant le règlement de construction.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu, avoir pris connaissance du Projet de Règlement n° 1017 constituant le règlement de construction et celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présents, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

6.6-Avis de Motion – Règlement n° 1019 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme

2020-11-02#12

Est par la présente, donné avis de motion par Myriam Cabana Conseillère,

QU'il sera adopté à une séance subséquente le règlement n° 1019 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme

6.7 Projet de Règlement n° 1019 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme

2020-11-02#13

Dispense de lecture du Projet de Règlement n° 1019 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu, avoir pris connaissance du Projet de Règlement n° 1019 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme et celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présents, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

6.8-Avis de Motion – Règlement n° 1016 sur le règlement de lotissement

2020-11-02#14

Est par la présente, donné avis de motion par Jean-Paul Rouleau Conseiller,



QU'il sera adopté à une séance subséquente le règlement n^o 1016 sur le règlement de lotissement

6.9 Projet de Règlement n^o 1016 sur le règlement de lotissement
2020-11-02#15

Dispense de lecture du Projet de Règlement n^o 1016 sur le règlement de lotissement.
Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu, avoir pris connaissance du Projet de Règlement n^o 1016 sur le règlement de Lotissement et celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présents, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

6.10-Avis de Motion – Règlement n^o 1014 sur le règlement sur les permis et certificats
2020-11-02#16

Est par la présente, donné avis de motion par Carol-Sue Ash Conseillère,

QU'il sera adopté à une séance subséquente le règlement n^o 1014 sur le règlement sur les permis et certificats.

6.11 Projet de Règlement n^o 1014 sur le règlement sur les permis et certificats
2020-11-02#17

Dispense de lecture du Projet de Règlement n^o 1014 sur le règlement sur les permis et certificats.
Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu, avoir pris connaissance du Projet de Règlement n^o 1014 sur le règlement sur les permis et certificats et celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présents, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

6.12-Avis de Motion – Règlement n^o 1020 sur le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration Architecturale
2020-11-02#18

Est par la présente, donné avis de motion par Tommy Desjardins Conseiller,

QU'il sera adopté à une séance subséquente le règlement n^o 1020 sur le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration Architecturale.

6.13 Projet de Règlement n^o 1020 sur le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration Architecturale
2020-11-02#19

Dispense de lecture du Projet de Règlement n^o 1020 sur le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration Architecturale.
Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu, avoir pris connaissance du Projet de Règlement n^o 1020 sur le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration Architecturale et celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présents, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

6.14-Avis de Motion – Règlement n^o 1015 sur le règlement de Zonage
2020-11-02#20

Est par la présente, donné avis de motion par Jean-Paul Rouleau Conseiller,

QU'il sera adopté à une séance subséquente le règlement n^o 1015 sur le règlement de Zonage.

6.15 Projet de Règlement n^o 1015 sur le règlement de Zonage
2020-11-02#21

Dispense de lecture du Projet de Règlement n^o 1015 sur le règlement de Zonage.
Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu, avoir pris connaissance du Projet de Règlement n^o 1015 sur le règlement de Zonage et celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présents, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

6.15 Arrêté numéro 2020-XXX du ministre de la Santé et des Services sociaux
Reporté afin d'obtenir de plus amples informations.



N° de résolution
ou annotation

6.17 Fin d'emploi de Michel Dupuis
2020-11-02#22

CONSIDÉRANT QUE la période estivale est terminée et que la Municipalité ne nécessite désormais plus les services de M. Michel Dupuis;

Il est proposé par Daniel Bock
Et Résolu

QUE son départ soit accepté et qu'une cessation d'emploi lui soit fournie dans les prochains jours.

Adoptée à l'unanimité

6.18 Fin d'emploi de Shawn Renière
2020-11-02#23

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité à très peu d'heures a accordées à M. Renière depuis la fin de la saison estivale;

CONSIDÉRANT QUE M. Renière a demandé à la Municipalité de lui produire sa cessation d'emploi afin qu'il puisse bénéficier de l'assurance emploi;

CONSIDÉRANT QU'advenant une tempête de neige ou autre urgence, il se pourrait que la Municipalité nécessite les services de M. Renière et que celui-ci a accepté de participer à la cueillette des ordures et/ou recyclage lorsque nécessaire.

Il est proposé par Daniel Bock
Et résolu

QUE son départ soit accepté et qu'une cessation d'emploi lui soit fournie dans les prochains jours;

Adoptée à l'unanimité

7 - Travaux publics et sécurité incendie

7.1 Appel d'offres N° 2020-01- Camion autopompe-citerne 2500 gallons - Octroi du contrat avec BattleShiled Industries Limited
2020-11-02#24

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix a pris la décision de changer le camion pour les Services d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE nous avons conformément procédé à un appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une offre de la part de Battleshield Industries Limited, en date du 5 octobre 2020, du montant de 425 000\$;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci soit la seule offre que nous avons reçue.

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu

QUE Les Membres du conseil octroient ce contrat avec Battleshield Industries Limited dans le cadre de l'achat du camion autopompe-citerne 2500 gallons, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres N° 2020-01;

ET QUE la Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim ainsi que le Directeur des Services d'incendies soient et sont autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente décision ainsi que pour en assurer les suivis.

Adoptée à l'unanimité

Équipement du camion auto pompe
2020-11-02#25

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'équiper le camion auto pompe d'un système de radio et d'y ajouter diverses étagères, divisions et autres accessoires;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et Résolu



QUE, le conseil autorise l'installation d'un système de communication (radio) au coût de 1 428,00\$ taxes en sus, acquisition et installation fait par Exel Radio;

QUE,, le conseil autorise l'achat et l'installation de divers accessoires de Battleshield Industries Ltd au coût de 2 753.84\$ taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

Achat de radios portatifs pour le service d'incendie
2020-11-02#26

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu

QUE Quatre (4) radios portatifs soient achetés au coût des 3 382,61\$ taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Entente intermunicipale pour la cueillette des matières résiduelles domestiques et du recyclage
2020-11-02#27

CONSIDÉRANT QUE le camion pour la collecte à ordures de la Municipalité nécessitait d'énormes réparations coûteuses ou un remplacement;

CONSIDÉRANT QUE différentes options ont été envisagées et qu'un minimum de deux soumissions ont été reçues par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Canton Lochaber offrent leurs services de collecte et les transports des matières résiduelles domestiques et du recyclage à leur centre de tri respectif, et ce, en nous ayant remis la plus soumission la plus basse;

CONSIDÉRANT QUE les conseillers (ères) ont reçu par courriel et ont pris connaissance de l'entente intermunicipale pour la cueillette des matières résiduelles domestiques et du recyclage;

Il est proposé par Daniel Bock
Et Résolu

QUE cette entente soit acceptée et signée par les Maires et Directrices générales des deux municipalités, soient celles de Canton de Lochaber et de Notre-Dame-de-la-Paix.

Adoptée à l'unanimité.

8.4 Entente intermunicipale avec la Municipalité de Chénéville en ce qui concerne l'entretien et le déneigement des montées Vinoy Est et Archambault
2020-11-02#28

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chénéville et la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix désirent conclure une entente relativement à l'entretien et au déneigement des montées Vinoy Est et Archambault;

CONSIDÉRANT QUE, les conditions relatives au coût de cette entente sont décrites dans un document en annexe et que les élus des deux parties en ont pris connaissance et les acceptent;

Il est proposé par Daniel Bock
Et Résolu

QUE cette entente soit acceptée et signée par les Maires et Directrices générales des deux municipalités concernées.

Adoptée à l'unanimité

8.5 Plan de la description technique et la portion du terrain à acquérir en ce qui concerne l'expropriation au 59, St-Pierre
2020-11-02#29

CONSIDÉRANT la réception de la description technique du lot 5 532 516 Ptie, préparé par Alain Sansoucy, minutes 38 461, dossier 90 859-A-1;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et Résolu



N° de résolution
ou annotation

QUE, le conseil municipal accepte le plan de la description technique ci-haut mentionné.

Contre la proposition : Monique Côté
Tommy Desjardins

Pour la proposition : Myriam Cabana
Carol-Sue Ash
Daniel Bock

Adoptée à la majorité

8.6 Embauche d'un pompier à temps partiel – Cédrick Legault
2020-11-02#30

CONSIDÉRANT la recommandation du chef pompier

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et Résolu

QUE, Cédrick Legault soit embauché à titre de pompier à temps partiel.

Adoptée à l'unanimité

8.7 Offre de service : Plans et devis pour la stabilisation du talus du rang Sainte-Augustine l'exutoire du drainage d'un fossé et un ponceau existant
2020-11-02#31

CONSIDÉRANT l'offre de service 023-16-2020-ODS, reçue de la MRC de Papineau ayant pour objet les plans et devis pour la stabilisation du talus du rang Sainte-Augustine à l'exutoire du drainage d'un fossé et d'un ponceau existant;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service préparé par Monsieur Normand Chevalier, ing.

Adoptée à l'unanimité

Le conseil municipal demande que Monsieur Simon Deschambault soit consulté.

8- Urbanisme et développement du territoire
9- Développement économique et communautaire
10- Loisirs et cultures
11- Varia
12- Période de questions sur l'ordre du jour

13- Levée de l'assemblée
2020-11-02#32

Tous les sujets à l'ordre étant épuisés;

Il est proposé par Daniel Bock
Et résolu que la présente séance est levée à 20h02 heures.

Adoptée à l'unanimité


Gisèle Prévost
Secrétaire d'assemblée


François Gauthier,
Maire